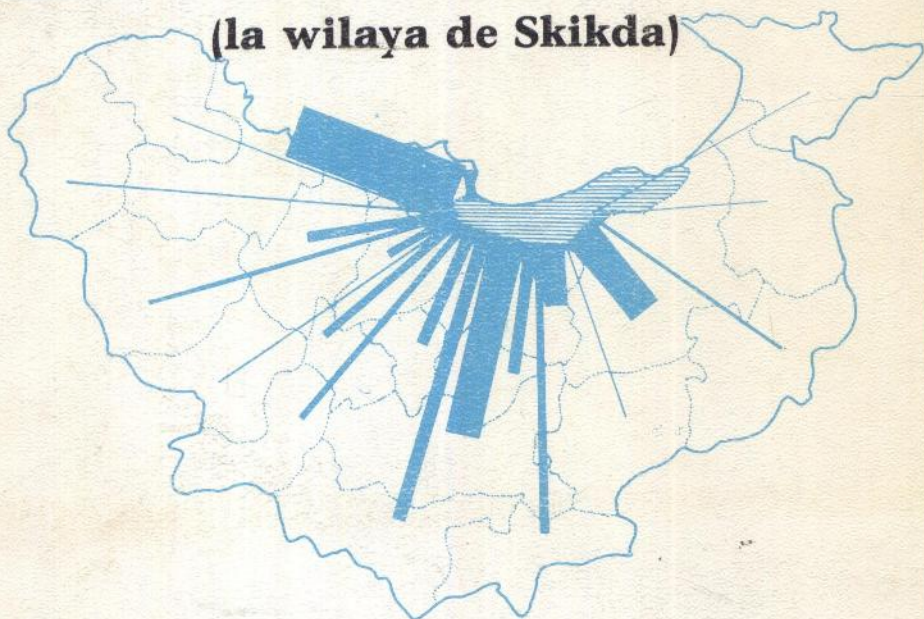


BOUKERZAZA Hosni

**DECENTRALISATION
ET AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE EN ALGERIE**

(la wilaya de Skikda)



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

GEO 15

BOUKERZAZA Hosni

INTRODUCTION GÉNÉRALE

23222 $\frac{8}{20}$

DECENTRALISATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN ALGERIE

(la wilaya de Skikda)



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place centrale de Ben-Aknoun (Alger)

- TABLE DES MATIERES -

PREMIERE PARTIE

POUVOIR ET TERRITOIRE : ZONAGE ET MAILLAGE

Chapitre 1 : Dispositif géographique et héritages

1.1 - Un zonage naturel marqué : amphithéâtre et couloir central.

1.1.1. - Un paysage montagneux aéré

1.1.2. - Un dispositif symétrique par rapport
à l'axe central du Safsaf

1.1.3. - Domaines bioclimatiques : humide et
subhumide.

1.1.4. - Réseau hydrographique : trois axes

1.2. - Les à-coups de l'occupation de l'espace

1.2.1. - Colonisation de peuplement et politique
de cantonnement

1.2.1.1. - La vallée du Safsaf : une colonisation
massive.

1.2.1.2. - La région de Collo : délaissée par la
colonisation.

1.2.1.3. - La région d'Assaba : une occupation
sélective (en redent)

1.2.2. - Un maillage administratif lâche :
permanences et changement

1.2.2.1. - Une longue stabilité

1.2.2.2. - Une évolution accélérée

1.3. - Population et réseau routier : desserte et
enclavement.

1.3.1. - Une population rurale

1.3.1.1. - Un espace peuplé

1.3.1.2. - Des densités inégales

1.3.2. - Un triangle bien desservi

1.3.2.1. - Un réseau routier dense mais déséquilibré

1.3.2.2. - Des communes inégalement reliées

Chapitre 2 : L'ordre Socialiste : la wilaya ou l'Etat dans la province.

2.1. - La wilaya : un pouvoir bi-polaire dominé
par le wali.

2.1.1. - De larges attributions pour une assemblée
élue sous contrôle ?

2.1.1.1. - Des pouvoirs élargis pour réaliser le
développement local

2.1.1.2. - Des attributions multiples

2.1.1.3. - La faiblesse des structures permanentes

2.1.1.4. - Une autonomie limitée

2.1.2. - Le wali, autorité dominante

2.1.2.1. - Les directions de wilaya : le support
technique

2.1.2.2. - Le Conseil exécutif : un "gouvernement local"

2.1.2.3. - Les pouvoirs étendus du wali

2.1.2.3.1. L'autorité

2.1.2.3.2. - L'animateur du développement

2.1.2.3.3. - Le coordinateur

2.1.2.3.4. - Le relais entre l'échelon central
et l'échelon local

2.2. - La commune : niveau territorial de base et
structure décentralisée peu autonome

2.2.1. - Décentralisation et larges attributions

2.2.2. - Une autonomie limitée

2.3. - La daïra : le niveau intermédiaire

2.3.1. - Le Chef de daïra, collaborateur du wali

2.3.2. - Le Chef de daïra assiste les communes

2.3.3. - Un niveau intermédiaire négligé

2.4. - Participation au développement

2.4.1. - Partage des tâches de développement

2.4.2. - Les plans et l'aménagement du territoire

2.4.2.1. - Les types de plans de développement

2.4.2.2. - Des plans locaux de développement

financés par l'échelon central et gérés par
l'échelon local.

2.4.2.3. - Préparation des plans : la coordination
à tous les niveaux

Chapitre 3 : les moyens locaux d'intervention :
dépendance et autonomie

3.1. - Moyens financiers des communes et de
la wilaya de Sikikda : la part prépondé-
rante des ressources extérieures

3.1.1. - Les recettes de fonctionnement de la
wilaya : un fort taux de couverture par
les ressources propres.

3.1.2. - Les recettes d'équipement de la wilaya :
une forte dépendance vis-à-vis des
ressources étatiques

3.1.3. - Les recettes de fonctionnement des
communes sont alimentées par des
ressources fiscales perçues et versées par
la wilaya

3.1.4. - Les recettes d'équipement des communes sont alimentées par des subventions étatiques

3.2. - Les entreprises publiques locales : un instrument de l'autonomie économique locale.

3.2.1. - Des entreprises créées et gérées par la wilaya et les communes.

3.2.1.1. - Des entreprises sous tutelle

3.2.1.2. - Des sources de financement multiples

3.2.2. - La wilaya de Skikda : un large éventail d'entreprises publiques locales de création récente.

3.2.2.1. - Les entreprises publiques locales sont une ressource économique pour la wilaya et les communes.

3.2.2.2. - Contribution à la création d'emplois

3.2.2.3. - Contribution au développement de ressources financières locales.

3.2.3. - Bilan comparé des interventions des entreprises de réalisation publiques, privées et étrangères.

3.2.3.1. - Un partage des marchés dominé par les sociétés nationales et les entreprises privées.

3.2.3.2. - Répartition des interventions

3.2.3.2.1. - Les entreprises publiques locales prennent en charge l'habitat rural et la mise en valeur.

3.2.3.2.2. - Les sociétés nationales dominent les secteurs lourds.

3.2.3.2.3. - Les entreprises privées réalisent les équipements et infrastructures moyens et légers.

3.2.3.3. - Structure interne des interventions : un secteur dominant pour les sociétés nationales et étrangères, une certaine diversité pour les entreprises publiques locales et privées.

3.2.3.4. - Un partage des marchés organisé entre les entreprises de wilaya et communales.

Conclusion de la première partie.

DEUXIEME PARTIE

LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LA DIFFICILE MAITRISE DE L'ECONOMIE ET DE L'ESPACE.

Chapitre 4 : Développement local sélectif et renforcement des disparités.

4. 1. - Disparités communales

4. 2. - Zones privilégiées et zones marginales

4. 2. 1. - 1974 - 1977

4. 2. 1. 1. - Répartition déséquilibrée des investissements.

4. 2. 1. 2. - Investissements sectoriels pour les zones privilégiées, P.C.D. pour les plus pauvres

4. 2. 2. - 1980 - 1984

4. 2. 2. 1. - Changements et continuité dans la répartition déséquilibrée des investissements

4.2.2.2. - La part prépondérante des investissements sectoriels.

4.3. - Primauté des chefs-lieux sur les zones éparses et les agglomérations secondaires

4.3.1. - Les chefs-lieux : des investissements proportionnellement plus élevés que la part en population.

4.3.2. - Les chefs-lieux reçoivent plus d'investissements sectoriels que P.C.D.

4.3.3. - Le plan 1980 - 84 a accentué la tendance de l'investissement prioritaire aux chefs-lieux.

Chapitre 5 : Organisation de l'espace : déséquilibres polarisation et relais.

5.1. - Focalisation, marginalisation : déterminisme et continuité.

5.1.1. - Disparités communales et héritage colonial.

5.1.2. - Déséquilibres et choix locaux de développement.

5.1.3. - Déséquilibres et choix centralisés de développement.

5.2. - Skikda : de la fonction d'avant - port local au rôle de pôle industriel national

5.2.1. - Une industrie de haute technologie à vocation nationale.

5.2.1.1. - Mise en place de la zone industrielle.

5.2.1.2. - Création d'autres industries

5.2.2. - Une industrie des hydrocarbures dont les retombées locales sont négatives ou insuffisantes.

5.2.2.1. - Industrialisation, urbanisation et consommation de l'espace.

5.2.2.1.1. - Un choc démographique et urbain

5.2.2.1.2. - Consommation des terres agricoles

5.2.2.1.3. - Concentration des activités et des services au chef-lieu de la wilaya.

5.2.2.2. - De faibles retombées sur l'emploi et la sous-traitance.

5.2.2.2.1. - Des emplois limités

5.2.2.2.2. - Absence de sous-traitance locale
au profit de la zone industrielle.

5.3. - Skikda : un pôle attractif pour les
flux migratoires.

5.3.1. - La zone industrielle, un facteur d'attraction

5.3.2. - Skikda, principale commune d'accueil des
migrants dans la wilaya.

5.3.2.1. - Skikda reçoit, inégalement des migrants de
toute la wilaya.

5.3.2.2. - La commune de Skikda a un solde migratoire
positif avec les wilayas de l'Est Algérien

5.4. - Une organisation de l'espace tripartite

5.4.1. - L'espace Skikdi

5.4.2. - L'espace Azzabi

5.4.3. - L'espace Colliote

5.4.4. - Deux sous-espaces intérieurs

5.4.5. - Deux sous-espaces tournés vers l'extérieur

Chapitre 6 : Les difficultés de la gestion
économique.

6.1. - Des efforts complémentaires entre la
wilaya et les communes.

6.1.1. - Une évolution des investissements
marqués par des changements dans
les priorités intersectorielles.

6.1.2. - Secteurs dont la part en valeur rela-
tive diminue : industrie, agriculture,
éducation

6.1.3. - Secteurs dont la part en valeur rela-
tive augmente : hydraulique, habitat,
infrastructures sociales et économiques.

6.2. - Les entreprises publiques locales ont
des difficultés de gestion et de fonc-
tionnement.

6.2.1. - Des problèmes financiers.

6.2.1.1. - Persistance des déficits dans les
entreprises communales.



- 6.2.1.2. - Sous-évaluation des coûts normalisés
- 6.2.1.3. - Obligation de prendre en charge des marchés sous-évalués.
- 6.2.1.4. - Lent recouvrement des recettes et appel exagéré à l'emprunt.
- 6.2.2. - Des problèmes divers.
- 6.3. - Budget : de faibles taux de réalisation dans les dépenses d'équipement.
- 6.3.1. - Les dépenses de fonctionnement sont assurés
- 6.3.2. - Les dépenses d'équipement sont réduites.
- 6.4. - De mauvais résultats dans la conduite du développement.
- 6.4.1. - De faibles taux de réalisation financière.
- 6.4.2. - Deux périodes d'inégale efficacité
- 6.4.3. - Des réalisations physiques supérieures aux réalisations financières.
- 6.4.4. - Les retards dans la réalisation : des causes multiples.

- 6.4.4.1. - Insuffisance des moyens de réalisation
- 6.4.4.2. - Lenteurs bureaucratiques.
- 6.4.4.3. - L'insuffisance maîtrise de l'outil de planification et l'absence de contrôle et de suivi.
- 6.4.4.4. - Des causes diverses.

Conclusion de la deuxième partie.

Conclusion générale

Bibliographie.

RESUME

En Algérie, la décentralisation n'implique pas l'autonomie. La primauté des relais locaux de l'Etat sur les assemblées élues est symbolisée par le pouvoir prépondérant du Wali dans la wilaya.

Les collectivités locales constituent avant tout un support pour la diffusion territoriale la plus large du développement, conformément aux objectifs de la politique de l'équilibre régional. Dotées de leurs propres plans, elles peuvent créer des entreprises et intervenir dans les domaines de l'activité économique, sociale ou culturelle. Les mauvais résultats obtenus dans la conduite et la réalisation des investissements dans la wilaya de Skikda témoignent des difficultés rencontrées dans la gestion économique.

Ancien avant-port de Constantine, la ville de Skikda est choisie pour constituer un pôle industriel national; promue au rang de capitale régionale, elle devient le chef-lieu d'une wilaya, dont le territoire - façonné par un milieu naturel contrasté et par l'occupation coloniale - est marqué par des disparités internes, que le développement n'a pas atténuées.

L'organisation de l'espace repose sur l'attraction exercée par le centre de commandement wilayal et deux centres relais, dont le rôle dans leurs petites régions pose le problème d'un nouveau statut pour la daïra, niveau intermédiaire, entre les niveaux régional (wilaya) et local (commune), jusqu'à présent négligé - la daïra est une simple circonscription administrative.

L'évolution vers un maillage territorial plus serré est liée à l'évolution de la question de l'identité régionale.

Peut-on parler d'une région de Skikda ?

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

1, Place centrale de Ben-Aknoun (Alger)

CODIFICATION: 1.06.2312

Prix : 99,00 D.A